

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 18 (1867)
Heft: 1

Artikel: Plants de pépinière pour le printemps 1867
Autor: Davall, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plants de pépinière pour le printemps 1867

chez M. DAVALL, inspecteur forestier, à Vevey.

Abies Pinsapo	7 à 8"	la pièce	fr. — 40 c.
Celtis australis	25 à 30"	»	— 30
Taxus baccata	10 à 12"	»	— 45
Gledischia triacantos	3 à 4'	»	— 20
Cedrus atlantica	6 à 7"	»	— 25
Pinus pungens	2 ans 3 à 4"	»	— 15
Larix americana	4 à 5'	»	— 40
Maclura aurantiaca	25 à 30"	»	— 30
Cedrus libani	8 à 10"	»	— 40
Quercus Hex	7 à 8"	»	— 30
Fraxinus ornus	10 à 12"	le cent	2 50
Taxus baccata	5 à 6"	la pièce	— 20

Il faut remarquer que les Cèdres du Liban et de l'Atlas ainsi que le Pinsapo prospèrent très-bien à une altitude de 4000 pieds. J'en ai dans cette région qui résistent parfaitement depuis 7 ans.

On pourrait faire venir d'une grande pépinière de France certaines essences qui se débitent par centaines, pour cela il faudrait que les amateurs s'annoncent au soussigné qui s'empressera de les faire venir si la demande atteint la centaine, par ex. :

Abies nordmanniana	1 an	le cent	fr. 15 —
Araucaria imbricata	2 ans	»	40 —
Pinus ponderosa	2 ans	»	25 —
Taxodium distichum	1 an	»	12 50
Sequoia gigantea	1 an	»	37 50

Il est clair que pour ceux-ci il faut compter le port en sus. Messieurs les forestiers sont invités à faire insérer dans le journal les plants qu'ils ont en disponibilité.

A. DAVALL, inspecteur forestier, à Vevey.

Cours d'arpenteurs forestiers.

La direction des domaines et forêts du canton de Berne, autorisée par le conseil exécutif, a décidé qu'il sera donné encore cette année un cours pratique pour arpenteurs, sous la direction de M. l'ingénieur Rohr, géomètre forestier cantonal.

Le cours est offert gratis, seulement ceux qui y participent doivent pourvoir à leur entretien. Le chiffre maximum des aspirants qui pourront être admis est fixé à douze.